

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE LORS DE LA  
CLOTURE DU DEUXIEME FORUM NATIONAL SUR LA DECENTRALISATION**

**Monsieur le Procureur Général près la Cour constitutionnelle**

**Monsieur le Représentant du Premier Président de la Cour de Cassation**

**Mesdames et Messieurs les Députés Nationaux et Sénateurs**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement**

**Excellences messieurs les Ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques  
en République Démocratique du Congo**

**Mesdames et Messieurs les membres des corps constitués**

**Messieurs les Membres des Assemblées et Exécutifs Provinciaux**

**Mesdames et Messieurs distingués invités**

Au moment où prennent fin les assises du deuxième forum National sur la Décentralisation, j'ai le plaisir d'un pari gagné ; celui d'avoir communiqué avec l'ensemble du peuple congolais réuni dans ce cadre de Pullman Hôtel.

L'intérêt que les participants ont manifesté à ce Forum est d'autant plus justifié car la question de développement qui était au centre de cette rencontre est le fondement de toute notre existence en tant que citoyen.

Je le dis car c'est à ce même endroit que nous avons tous suivi que la décentralisation, une fois bien appliquée conduit inéluctablement au développement.

Deux jours durant, vous vous êtes adonné à réfléchir sur le devenir de l'option de la décentralisation que nous avons choisie depuis 2005 lors du référendum populaire organisé.

Les dix commissions de ce Forum ont axé l'essentiel de leurs activités sur des questions majeures de l'état des lieux de ce processus. En des termes beaucoup plus concrets, vous vous êtes interrogés sur les failles constatées autour de l'appropriation effective de ce processus, sur l'effectivité des compétences et ressources transférées, sur les difficultés quant à l'optimisation du renforcement des capacités et sur la problématique de la tenue des élections provinciales, urbaines, municipales et locales.

Le contrôle de l'action du Gouvernement provincial par l'Assemblée provinciale doit se faire dans le cadre tracé par la constitution et la loi portant principes fondamentaux de la libre administration des provinces.

Aussi, sans contrarier les prérogatives de contrôle parlementaire, chaque fois que certaines circonstances particulières l'exigeront, dans l'intérêt supérieur de la population qui vous a donné mandat, je vous conseillerai vivement de privilégier la concertation.

En agissant de la sorte, croyez-moi, les rapports entre les deux institutions provinciales, à savoir l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial ne seront que de plus cordiaux.

Le financement de la Décentralisation sera au cœur de mon action. C'est pourquoi, je vais demander au Gouvernement de la République d'envisager au cours des prochains exercices des voies et moyens de relever le budget de ce secteur qui me paraît très vital.

Déjà, comme je l'ai annoncé dans mon discours, j'ai tenu au relèvement du budget pour l'exercice 2020 car une belle part est réservée effectivement aux secteurs de base. Là où la rétrocession allouée aux provinces ne sera pas à même de pouvoir au relèvement du niveau de vie de nos concitoyens, la Caisse Nationale de Péréquation s'invitera pour financer les projets et programmes d'investissement public en vue de booster le développement dans les provinces et Entités Décentralisées.

Que me reste-t-il à dire, sinon souhaiter à mes frères et sœurs qui sont venus de tous les coins de la République d'œuvrer tous pour la paix et la recherche du bonheur de tous.

A chacun et à tous, bon week-end et bon retour à ceux qui vont rentrer.

Que vive la Décentralisation

Que vive la République Démocratique du Congo

Que Dieu bénisse notre nation.

C'est sur ces mots que je déclare clos, les travaux du deuxième Forum de la Décentralisation.

Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

Président de la République

Le contrôle de l'action du Gouvernement provincial par l'Assemblée provinciale doit se faire dans le cadre tracé par la constitution et la loi portant principes fondamentaux de la libre administration des provinces.

Aussi, sans contrarier les prérogatives de contrôle parlementaire, chaque fois que certaines circonstances particulières l'exigeront, dans l'intérêt supérieur de la population qui vous a donné mandat, je vous conseillerai vivement de privilégier la concertation.

En agissant de la sorte, croyez-moi, les rapports entre les deux institutions provinciales, à savoir l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial ne seront que de plus cordiaux.

Le financement de la Décentralisation sera au cœur de mon action. C'est pourquoi, je vais demander au Gouvernement de la République d'envisager au cours des prochains exercices des voies et moyens de relever le budget de ce secteur qui me paraît très vital.

Déjà, comme je l'ai annoncé dans mon discours, j'ai tenu au relèvement du budget pour l'exercice 2020 car une belle part est réservée effectivement aux secteurs de base. Là où la rétrocession allouée aux provinces ne sera pas à même de pouvoir au relèvement du niveau de vie de nos concitoyens, la Caisse Nationale de Péréquation s'invitera pour financer les projets et programmes d'investissement public en vue de booster le développement dans les provinces et Entités Décentralisées.

Que me reste-t-il à dire, sinon souhaiter à mes frères et sœurs qui sont venus de tous les coins de la République d'œuvrer tous pour la paix et la recherche du bonheur de tous.

A chacun et à tous, bon week-end et bon retour à ceux qui vont rentrer.

Que vive la Décentralisation

Que vive la République Démocratique du Congo

Que Dieu bénisse notre nation.

C'est sur ces mots que je déclare clos, les travaux du deuxième Forum de la Décentralisation.

Sylvestre ILUNGA ILUNKAMBA

Premier Ministre